



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNÉE DU DOCU- MENTAIRE 2023



Scam*



Dossier de presse

2023 : Année du documentaire

L'Année du documentaire 2023 a été lancée ce 23 janvier au Fipadoc, festival international du documentaire, en présence de Rima Abdul Malak, ministre de la Culture.

Cette initiative suggérée par La Cinémathèque du Documentaire et à laquelle la Scam est associée au nom des autrices et des auteurs est portée par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). Elle est destinée à mettre en lumière la richesse et la créativité de ce genre, à valoriser son patrimoine et à accroître sa visibilité auprès du grand public.

Cette Année du documentaire va ainsi mobiliser l'ensemble des acteurs du secteur et générer une dynamique collective qui se prolongera au-delà de l'année 2023.

Elle est l'occasion de célébrer la grande richesse de cette forme d'expression.

Scientifique, historique, animalier, culturel, musical, politique, militant, intime, social ou encore de découverte et de voyage, le documentaire offre un regard unique sur notre monde et notre société.

Depuis plusieurs années, il rencontre un large public grâce à de nombreux succès en salles comme *La Panthère des neiges* de Marie Amiguet et Vincent Munier ; *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent ou encore *Merci Patron!* de François Ruffin ; ainsi qu'à la télévision avec les succès récents de *Nous paysans* de Fabien Béziat et Agnès Poirier ou *Les Damnés de la Commune* de Raphaël Meyssan ; ou encore sur les plateformes avec *Oreلسان - Montre jamais ça à personne* de Clément Cotentin et Christophe Offenstein. Ces succès, publics et critiques, montrent la vitalité et la diversité des formats et des sujets abordés par les documentaristes.

Tout au long de l'année, à travers les grands rendez-vous du documentaire dans les festivals et dans les salles de cinéma et sur les chaînes de télévision avec des programmations spéciales, sur les plateformes de vidéo à la demande, par des tables rondes, des masterclasses de réalisatrices et réalisateurs internationalement reconnus et les talents de la nouvelle génération, l'Année du documentaire 2023 a l'ambition de faire rayonner le genre auprès du public.

Un appel à labellisation a été lancé pour recenser les manifestations, événements ou toutes initiatives qui mettent en valeur le documentaire. Un site internet, anneedudoc23.org, va regrouper l'ensemble des événements, projections et projets, et va s'enrichir tout au long de l'année.

Les acteurs du documentaire sont pleinement engagés dans cette « Année du documentaire 2023 » pour poursuivre la valorisation des œuvres et l'accompagnement des auteurs et autrices à la rencontre du public sur le territoire.

Cette Année du documentaire sera également l'occasion pour le CNC d'engager des réflexions et des réformes – en lien étroit avec les professionnels – sur les soutiens publics pour répondre aux enjeux d'écriture, de financement et de diffusion du documentaire.

Sommaire

4	Les ambassadeurs de l'Année du documentaire
6	Éditos
7	Pourquoi une Année du documentaire ?
11	Vous avez dit documentaire ?
12	Les chiffres clés du documentaire
14	Les grandes dates de l'histoire du documentaire

Les ambassadeurs de l'Année du documentaire :

« Le documentaire, vecteur de responsabilité. Un documentaire est un pur constat, il nécessite un œil particulier, avec lui on ne peut pas tricher. Lorsque je réalise un documentaire je m'efface au maximum pour aller chercher quelque chose qu'on ne va pas me donner immédiatement. Le rapport à la distance est très important. On est témoin, lorsqu'on filme, et on doit rester au bon endroit. Un documentaire qui atteint son but ne doit pas être didactique, ni prendre position, c'est au spectateur de se faire son idée. »



Crédit: Matthieu Raffard

Sandrine Bonnaire,
réalisatrice et comédienne

Les ambassadeurs de l'Année du documentaire :



Credit: Bruno Bébert

« Plus qu'un artiste, je me définis comme un témoin au service d'un intérêt. En tant que photographe ou comme réalisateur de film, je suis un passeur. L'image est pour moi le meilleur médium pour transmettre l'information et l'émotion. Et le documentaire ajoute une autre dimension : la force des paroles et l'incarnation de la multitude des chemins de vie. Avec tous ces témoignages du monde entier, j'ai pris conscience de ce que ce travail apporte à ma vie personnelle. Grâce au documentaire, je ne vieillis pas, je grandis. »

Yann Arthus-Bertrand,
réalisateur et photographe

« Alors que des vents mauvais soufflent sur les démocraties européennes, les films documentaires créent des espaces de liberté, d'information, de confrontation des regards. Ils aident à comprendre et raconter le monde. Leur diversité permet de mettre en lumière des parcours, des histoires, des enjeux souvent peu visibles. Cette Année du documentaire rend hommage à tous les professionnels engagés dans ce secteur et à travers eux à toutes les voix qu'ils font vivre. »

Rima Abdul Malak,
ministre de la Culture

« La France est depuis l'invention du cinéma un pays où le documentaire a toutes ses lettres de noblesse. Dans un monde où les points de rupture s'exacerbent et où les images deviennent des enjeux de vérité et de démocratie, il apporte une diversité de regards d'auteurs absolument salutaire et indispensable. Il faut qu'ils soient soutenus et vus, c'est l'une des missions du CNC et la raison pour laquelle nous voulions lui donner un maximum de visibilité à travers l'Année du documentaire ! »

Dominique Boutonnat,
président du CNC

« Le cinéma est né documentaire. Filmer le réel, c'est le premier geste du cinéma : le train entrant en gare de la Ciotat, puis les opérateurs des Frères Lumière dépêchés partout dans le monde pour en ramener des images, archiver faits et gestes, garder mémoire. Pour reprendre une image de Thierry Garrel, un de ses grands défenseurs à la télévision, le documentaire a été colonisé par la fiction. A la table du cinéma, le documentaire avait sa place mais tout au bout : on mettait une rallonge, excentré. Et oui on pensait qu'il était une péninsule du cinéma, alors qu'on comprend enfin que c'est un continent tout entier ! Ce miroir aux brillantes facettes, cet art majeur et protéiforme, méritait qu'un coup de projecteur l'illumine, qu'on lui rende hommage et qu'on le célèbre toute une année ! Vive ce regard libre et singulier des cinéastes qui, explorant le passé, prenant le pouls du présent et réfléchissant l'avenir, sont aux prises avec la réalité du monde, l'observent, l'analysent, l'éprouvent, le critiquent, et l'interrogent avec compassion et colère, humour et amour, pour mieux le comprendre et pourquoi pas l'améliorer. »

Julie Bertuccelli,
réalisatrice et présidente de
La Cinémathèque du Documentaire

« Un comédien du jury de L'Œil d'or, chargé de décerner le Prix du documentaire au Festival de Cannes lâchait cette perle au sortir d'une projection : « Une mauvaise fiction, on s'emmerde. Un documentaire, même mauvais, il y a toujours quelque chose à en tirer. » J'y ai entendu quelque chose d'un hommage à la force du réel, sans nulle autre pareille. Elle imprègne notre genre phare du cinéma. Le documentaire, c'est la réalité augmentée par le regard d'une autrice, d'un auteur. Un regard assumé, subjectif, singulier. Chacune et chacun peut à son tour y trouver matière à penser : la connaissance, l'émotion, la révolte, la compassion... autant dire l'humanité. Que cette année s'ouvre sous le signe du documentaire est un signe fort qui se décline en enjeux politiques, économiques, culturels. Un vœu pour 2023 et bien au-delà : que cette force nous mobilise et nous nourrisse. »

Rémi Lainé,
réalisateur et président de la Scam

Pourquoi une Année du documentaire ?

Mettre en lumière toutes les voix, toutes les voies du documentaire

Évoluant avec les progrès de la technologie, le documentaire s'illustre d'abord par la diversité de ses formes, des sujets qu'il aborde, et par son inventivité constante.

L'Année du documentaire est l'occasion de rappeler cette richesse :

- Tous les formats : du très court au long métrage en passant par la série et les formats usuels des chaînes, ainsi que les formats courts des plateformes en ligne et autres réseaux sociaux.
- Toutes les écritures, toutes les images, toutes les esthétiques : prises de vue réelles, archives, animation, réalité augmentée, VR...
- Tous les écrans, tous les supports : salles de cinéma, médiathèques, cinémathèques, chaînes télévisées, plateformes, applications mobiles, éditions vidéo...

Valoriser la diffusion aux publics dans tous les territoires

Depuis une vingtaine d'années, de la création à la diffusion, la profession se structure sur l'ensemble du territoire et va au-devant de tous les publics. L'Année du documentaire permettra de mobiliser et valoriser davantage les acteurs du secteur autour de grandes lignes de force :

- Poursuivre l'élargissement des publics, cibler toutes les classes d'âge et tous les milieux socio-culturels en adaptant les modes de diffusion.
- Mieux recenser et fédérer les acteurs et relais de diffusion pour densifier le maillage territorial. Inventer un lien étroit et innovant avec les collectivités territoriales pour conforter l'existant, compléter et renforcer l'ancrage territorial, accompagner les mutations actuelles et mieux anticiper celles à venir.
- Multiplier les rencontres des publics et des professionnels : artistes (réalisateurs, réalisatrices, compositeurs, compositrices), producteurs, productrices, distributeurs, distributrices.
- Associer au mieux les acteurs et outils numériques pour sensibiliser et capter de nouveaux publics.

Créer de nouvelles circulations en Europe et à l'international

L'Année du documentaire peut être l'occasion d'engager des partenariats, de créer des synergies à l'échelle européenne, de renforcer les réseaux, les liens avec les lieux de diffusion et les nombreux festivals de documentaires européens. Initiant des réflexions nouvelles, les échanges permettront de définir de nouveaux enjeux.

Pourquoi une Année du documentaire ?

Valoriser le documentaire comme outil pédagogique incontournable

Par nature, fort d'une singularité assumée, le documentaire est vecteur d'une dimension didactique. C'est un remarquable outil d'enseignement pédagogique qui invite à :

- Appréhender et mieux comprendre le réel.
- Eduquer le regard et comprendre le(s) sens des images.
- Aborder par la pratique de l'écriture par l'image.

Les initiatives mises en œuvre par les principaux acteurs de l'audiovisuel public à destination du monde éducatif et des jeunes s'appuient largement sur les productions documentaires.

L'Année du documentaire amplifiera la visibilité de ces outils numériques récents en favorisant les liens entre concepteurs et utilisateurs (enseignants, associations, élèves).

Former les documentaristes de demain

La création documentaire se nourrit comme nulle autre des évolutions techniques et technologiques. Ecrire, produire, réaliser et diffuser le documentaire de demain est un enjeu essentiel. Les structures formant à la création documentaire sont multiples, des grandes institutions nationales généralistes aux formations plus ponctuelles et spécialisées. L'ensemble des écoles et structures de formation professionnelle seront des partenaires centraux de l'Année du documentaire.

Pourquoi une Année du documentaire ?

Toute l'année, dans toute la France, sur tous les écrans et notamment :

Parmi les festivals incontournables : Fipadoc, festival international du film documentaire à Biarritz (20 au 28 janvier) ; Cinéma du Réel (24 mars au 2 avril) ; Sunny Side of the Doc (19 au 22 juin) ; FID Marseille (4 au 9 juillet) ; Etats généraux du film documentaire de Lussas (20 au 26 août) ; Le Mois du film documentaire, organisé par Images en bibliothèques, qui proposera sur le thème «Prendre la parole», plus de 400 projections et rassemblera plus de 2 300 structures culturelles, éducatives et sociales (novembre)...

Parmi les autres festivals avec une mise en valeur des films documentaires sélectionnés : le Festival de Cannes, à travers L'Œil d'or – Prix du documentaire et le Doc Day dans le cadre du Marché du film ; le Festival La Rochelle Cinéma ; le Festival Lumière ; La Fête du court métrage qui proposera cette année une sélection spéciale de courts métrages documentaires...

Parallèlement, le réseau de La Cinémathèque du Documentaire, qui compte plus de 70 structures, se mobilise pour proposer de nombreux festivals et événements, à travers le territoire. Dès la première partie de l'année aura lieu notamment la 14^{ème} édition du festival Filmer le travail à Poitiers (17 au 26 février) ;

Les Banquets du Réel à Grenoble (février) ; le cycle DocDocDoc dans le cadre des Rencontres du cinéma européen à Vannes (8 au 14 mars), Best of doc - Documentaire sur grand écran (8 au 21 mars) ou encore le Festival international du documentaire de Lasalle (17 au 20 mai). Egalement une exposition Louis Malle et l'Inde fantôme: le documentaire en exposition proposée par l'ADRC à son réseau de salles de cinéma et au réseau de La Cinémathèque du Documentaire.

De nombreuses initiatives spécifiques à cette Année du documentaire vont se dérouler pendant l'année :

Le ministère de la Culture va proposer une programmation spécifique qui s'adresse au grand public et s'intéresse particulièrement à la pratique amateur en fédérant d'autres secteurs culturels. Sont entre autres proposés : un jeu concours pour les jeunes du pass Culture mené en partenariat avec YouTube France, un festival dédié au documentaire de danse au Théâtre de Chaillot, une journée spéciale organisée par l'Inrap et ARTE à l'occasion des journées européennes de l'Archéologie, une série de projections sur un monde qui disparaît organisée par les Archives nationales du monde du travail à Roubaix...

- des projections :

une série de ciné-concerts du film de patrimoine *La Fête sauvage* de Frédéric Rossif (1976) sur une musique originale de Lucie Antunes, interprété par Les

Percussions de Strasbourg ; un cycle de documentaires français et mexicains à l'Ambassade de France du Mexique ; les rétrospectives et rendez-vous de La Cinémathèque du Documentaire au Centre Pompidou géré par la Bpi (La Bibliothèque publique d'information), avec des focus sur les cinéastes Nikolaus Geyrhalter, William Klein, Heddy Honigmann et sur l'œuvre documentaire de Jean-Luc Godard, soit 350 séances sur l'année ; les soirées 100 % Doc du Forum des images ; un cycle de projections de films restaurés avec la BNF ; la Sacem organisera également des projections de documentaires musicaux dans ses murs «Le Sacem Doc Music Club», et va créer des bourses d'écriture de documentaire musical et une aide à la création de musique originale pour le documentaire ; de nombreuses projections et événements seront également organisés par les Ateliers Varan, les Ateliers Médecis et la Cinémathèque idéale des banlieues initiée par Alice Diop, ou encore par La Cinémathèque française...

- des rencontres pour le grand public avec des réalisateurs et des réalisatrices et par exemple une table ronde organisée par le ministère de la Culture «du Super8 à YouTube, filmer sa vie» en partenariat avec YouTube France faisant intervenir sous le regard d'un sociologue, un historien du cinéma, un archiviste et un youtubeur, pour évoquer l'évolution des pratiques amateurs pour raconter sa propre histoire : Comment une pratique amateur raconte une époque et s'inscrit dans le récit commun ? Qu'est-ce que cela dit du regard qu'on porte sur soi et sur les autres ?

Pourquoi une Année du documentaire ?

- des rencontres professionnelles :

parmi les premières initiatives, la Scam, ARTE et le CNC organiseront des journées-rencontres « Le documentaire, matière à penser » autour de la pratique du documentaire ; Unifrance proposera une journée de réflexion sur l'exportation des documentaires ce 7 février ; le CNC organisera une journée de réflexion autour des enjeux du documentaire dans le courant de l'année.

- **des actions** envers le public jeune avec un concours de court métrage « C'est quoi un film documentaire ? » organisé par La Cinémathèque du Documentaire.

- des réflexions et actions autour de l'éducation à l'image :

France Télévisions ira à la rencontre des enseignants, des élèves et des parents avec un tour de France académique de l'Éducation aux médias et à l'information et de la citoyenneté. A travers les documentaires de France Télévisions des ateliers thématiques, des masterclasses et des projections-débats sont organisés autour de thématiques variées comme l'égalité filles-garçons, les valeurs de la République, le devoir de mémoire, la lutte contre la désinformation...

La Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle de l'Académie de Lyon va lancer une expérimentation dans le cadre de projets d'établissements, qui permet aux élèves (collèges et lycées) de réaliser un documentaire avec l'aide de professionnels dans une démarche analytique, critique et pratique, et s'inscrivant dans un festival du film documentaire des élèves au niveau de l'académie.

- la mobilisation des diffuseurs :

France Télévisions proposera une éditorialisation de la plateforme France.tv via des corners dédiés aux documentaires comme celui du Fipadoc ou des pépites documentaires de l'Année du documentaire. Sur ses antennes via la labellisation d'événements documentaires, France Télévisions poursuivra également un cycle de rencontres sur les séries documentaires en collaboration avec le CNC, La Fémis et la Scam. L'INA travaille chaque jour à la diffusion et à la valorisation du genre documentaire avec plus de 2000 documentaires proposés sur madelen, sa plateforme à remonter le temps. A l'aube de cette Année du documentaire, l'INA entend réaffirmer cet engagement en proposant, sur madelen et lors de projections, des grands titres du patrimoine documentaire, et en participant aux concours et aux actions de soutien à la création.

ARTE va proposer, tout au long de l'année 2023, une riche offre documentaire sur son antenne, sa plateforme et ses chaînes sociales, tout en faisant rayonner le genre grâce à une multitude d'initiatives. Collections, projections, masterclasses, éducation à l'image, labellisation, etc.

Tënk, la plateforme de vidéo à la demande dédiée exclusivement au documentaire proposera des initiatives tout au long de l'année.

- **une valorisation du documentaire à l'international** avec la collaboration d'Unifrance : renforcement des professionnels du documentaire dans les marchés et festivals internationaux ; diffusion de deux

documentaires dans le cadre de MyFrenchFilmFestival ; diffusion d'un court métrage documentaire par mois dans le cadre de la programmation « Short Film of the Week » sur YouTube ; des projections dans les Instituts français du monde grâce à une offre de plus de 1 000 documentaires...

Amené à s'étoffer tout au long de l'année 2023, ce programme de l'Année du documentaire est à retrouver sur le site internet www.annedudoc23.org et fera l'objet d'une communication au long cours.

Vous avez dit documentaire ?

- Un secteur en plein essor porté par plus de 50 000 professionnels.

- Une richesse et une diversité emblématiques du dynamisme artistique et culturel français.

- Un immense vivier d'autrices et d'auteurs internationalement reconnus depuis les frères

Lumière : Chantal Akerman, Alain Cavalier, Raymond Depardon, Jean-Luc Godard, Claude Lanzmann, Sébastien Lifshitz, Chris Marker, Marcel Ophüls, Mariana Otero, Rithy Panh, Raoul Peck, Nicolas Philibert, Frédéric Rossif, Claire Simon, Agnès Varda, Frederick Wiseman...

- Une créativité et un renouveau de talents de tous horizons : Clément Cogitore, Alice Diop, Pauline Horovitz, Dieudo Hamadi, JR, Jean-Gabriel Périot, Anne Poiret, Mila Turajlic ...

- Des films à grand succès au cinéma

comme *Microcosmos – le peuple de l'herbe* de Claude Nuridsany et Marie Pérennou ; *La Marche de l'empereur* de Luc Jacquet (Oscar du meilleur documentaire 2006) ; *Être et avoir* de Nicolas Philibert, *Océans* de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud, *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent ; et à la télévision portés par des auteurs et autrices comme Yann Arthus-Bertrand, Daniel Costelle, Yves Jeuland, Virginie Linhart, Jérôme Prieur, Marie-Monique Robin...

- Des œuvres récompensées par des prix internationaux

comme récemment *La Combattante* de Camille Ponsin (Grand Prix documentaire national au FIPADOC 2022) ; *A vendredi, Robinson* de Mitra Farahani (Prix spécial du jury au Festival de Berlin 2022) ; *La Panthère des neiges* de Vincent Munier et Marie Amiguet (César du meilleur documentaire 2022) ; *Wargner, l'armée de l'ombre de Poutine* de Alexandra Jousset et Ksenia Bolchakova (Prix Albert Londres et Grand prix du FIGRA) ; *Les Enfants de Daech, les damnés de la guerre* de Anne Poiret (Emmy Awards du meilleur documentaire 2022) ou encore le film d'animation *Flee* de Jonas Poher Rasmussen coproduction internationale entre 10 pays (récompensé par le Grand Prix du Jury documentaire à Sundance 2021, par le Globe de Cristal au Festival international du film d'animation d'Annecy et a reçu trois nominations aux Oscars 2022 dans les catégories film documentaire, film international et film d'animation)

- Un patrimoine considérable, véritable trésor à valoriser.

- Un lien sans équivalent avec les territoires et les populations.

- Un outil pédagogique essentiel à destination des jeunes pour comprendre le monde, appréhender au mieux les images qui le représentent, savoir les décrypter, apprendre à les produire.

Les chiffres clés du documentaire

12

(sources : CNC ; SCAM ; La Cinémathèque du documentaire ; Procirep)

1^{er} genre audiovisuel aidé par le CNC

1 869 heures en 2021, soit +7 % par rapport à 2020.

71 M€ versés à plus de 550 producteurs audiovisuels en 2021

25 % des heures de documentaires audiovisuels aidés entre 2016 et 2020 strictement réalisés par des femmes,

contre 61 % par des hommes et 14 % par des équipes mixtes.

24 % des heures de documentaires aidés entre 2016 et 2020 strictement écrites par des femmes

contre 54 % par des hommes et 22 % par des équipes mixtes.

France Télévisions 1^{er} financeur du documentaire de création

avec 85 M€ investis en 2021, devant Arte France avec 39 M€.

France Télévisions, leader sur l'audience du documentaire à la télévision

avec 41 des 50 meilleures audiences en 2022.

71 films de documentaires de danse

(dont certains sont encore en cours d'écriture) financés depuis 2017 par la délégation à la danse du ministère de la Culture constatant un « angle mort » dans les programmes d'aide existant sur ce sujet.

Trois documentaires aidés par le CNC se classent dans le top 10 des audiences en 2022 :

Noirs en France produit par Bangumi, *La Traversée de Bourvil* produit par Kcraft & Co et *Un si long silence* de Rémy Burkel et Emmanuelle Anizon produit par Imagissime et Scarlett Production.

37 M€ de ventes

à l'export pour les documentaires audiovisuels en 2021, 4^{ème} plus haut niveau depuis 20 ans.

La série documentaire française, belle visibilité sur les plateformes de VàDA, 3^e nationalité la plus représentée

derrière les programmes américains et britanniques en juillet 2022.

1,6 M€ versés par le Fonds d'aide à l'innovation documentaire

à des auteurs et producteurs cinéma et audiovisuel pour l'écriture et le développement de projets à fort parti pris artistique

1 M€ versé par le Fonds Images de la diversité aux documentaires cinéma et audiovisuels

proposant de nouvelles représentations de la réalité française.

50 films documentaires agréés en 2021

dont 44 d'initiative française.

plus de 60 documentaires d'archéologie

coproduits et diffusés par l'Inrap sur des chaînes publiques depuis 10 ans.

41 % des documentaires d'initiative française agréés bénéficient d'une aide sélective à la production du CNC

(avant ou après réalisation)

Les chiffres clés du documentaire

(sources : CNC ; SCAM ; La Cinémathèque du documentaire ; Procirep)

89 documentaires sortis dans les salles de cinéma françaises en 2021

soit **20 %** de l'offre de films en première exclusivité.

58 documentaires recommandés Art et Essai en 2021

1,1 million d'entrées en 2021

dans les salles de cinéma, avec en tête du classement *La Panthère des neiges* de Marie Amiguet et Vincent Munier.

Un soutien à l'émergence documentaire

via les subventions aux associations et festivals œuvrant pour la détection et l'accompagnement des auteurs ; ainsi que par le soutien aux court métrages documentaires.

350 séances par an

et **14 000 spectateurs** pour les projections organisées par La Cinémathèque du Documentaire à la BPI au Centre Pompidou.

11 programmations, 70 films et 60 000 spectateurs par an

pour le programme Escales sur la plateforme Tënk.

Plus de 700 séances

organisées chaque année par les 70 membres du réseau de La Cinémathèque du Documentaire.

55 000 films, 32 000 auteurs et autrices, 6 900 compositeurs et compositrices, 630 sociétés de productions, 840 festivals consultés par 180 000 visiteurs/mois sur la plateforme film-documentaire.fr

La Scam compte 32 680 auteurs et autrices audiovisuels

avec **124 000 œuvres** déclarées en 2021.

800 000 € d'aides à l'écriture

pour les bourses *Brouillon d'un rêve* audiovisuelles de la Scam.

Le répertoire de la Scam regroupe 1,4 millions d'œuvres audiovisuelles

Le documentaire est au cœur des actions d'aide à la création de la PROCIREP en matière audiovisuelle, mobilisant plus de 60% du budget de la Commission Télévision, avec plusieurs types d'aides annuelles :

1,1 M€ d'aide au développement de projets de documentaires de création,

qui bénéficie chaque année à environ **260 projets** et plus de **110 sociétés**. **4000 € de subvention** en moyenne.

3 M€ d'aides à la production de documentaires TV

attribuée annuellement à près de **400 œuvres** en cours de production et plus de **200 sociétés** différentes. **7000 € de subvention** en moyenne.

Les aides de la PROCIREP représentent en moyenne 3 à 4% des budgets de production

des œuvres soutenues (et peuvent monter jusqu'à **10%**).

Les grandes dates de l'histoire du documentaire

avec de nombreux anniversaires à fêter en 2023

1896 Première projection en salle (le 25 janvier) de *L'Arrivée d'un train en gare de La Ciotat* (durée : 50 secondes) de Louis Lumière. Les frères Lumière engagent de jeunes opérateurs afin de parcourir et d'offrir le monde au monde et de faire découvrir le Cinématographe **127 ans**.

1922 *Nanouk l'Esquimau* de Robert Flaherty **101 ans**.

1930 Jean Vigo présente la première du film *A propos de Nice* en lisant un texte manifeste, « Vers un cinéma social », définissant ce qu'il appelle un « point de vue documenté ».

1942 Création de la catégorie Meilleur film documentaire aux Oscars.

1953 *Les statues meurent aussi* d'Alain Resnais, Chris Marker et Ghislain Cloquet. Le film restera interdit par la censure pendant 11 ans. Constitution du « Groupe des Trente », réunissant notamment Yannick Bellon, Chris Marker, Jean Mitry, Alain Resnais, Agnès Varda, Georges Franju, Jean Painlevé, Pierre Kast **70 ans**.

1956 Première Palme d'or au Festival de Cannes pour un documentaire : *Le Monde du silence* de Jacques-Yves Cousteau et Louis Malle (qui remporte aussi en 1957 l'Oscar du meilleur documentaire) *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais.

1961 *Chronique d'un été* de Jean Rouch et Edgar Morin, manifeste du « cinéma-vérité ».

1962 Création de la Cinémathèque de Grenoble.

1963 *Pour la suite du monde* de Pierre Perrault et Michel Brault, œuvre-phare du cinéma direct, est projeté au Festival de Cannes. **60 ans**

1974 *Un autre regard sur la folie* de Daniel Karlin, succès d'audience inédit pour un documentaire diffusé à la télévision française (programme unique sur les 3 chaînes de l'ORTF).

1975 Création de l'INA, institut d'archivage des programmes audiovisuels.

1979 Première édition du Cinéma du Réel au Centre Pompidou (Paris).

1980 Création des Ateliers Varan sous l'impulsion de Jean Rouch.

1981 Création de la SCAM par un collectif de documentaristes et de journalistes. Première diffusion télévisée du *Chagrin et la pitié* de Marcel Ophüls, censuré depuis 10 ans.

1982 Jean Rouch crée le « Bilan du film ethnographique » au Musée de l'Homme.

1983 Création de l'ADRC. Création de Périphérie (Montreuil). **40 ans**

1985 *Shoah* de Claude Lanzmann. Création de l'aide à l'écriture documentaire et création du COSIP au CNC pour soutenir entre autres le documentaire audiovisuel.

1986 Plus de 200 cinéastes documentaristes et producteurs créent « La Bande à Lumière », et organisent la Journée nationale du documentaire : près de 1500 projections organisées le même jour dans 70 villes, dans toute la France.

1989 Première édition des Etats généraux du documentaire (Lussas). Oscar du Meilleur documentaire à *Hôtel Terminus : Klaus Barbie, sa vie et son temps* de Marcel Ophüls

1990 Première édition du FID Marseille

Les grandes dates de l'histoire du documentaire

avec de nombreux anniversaires à fêter en 2023

1992

Création d'ARTE.
Création d'ADDOC.
Création de l'ACID.

2000

Création de France 5, la chaîne documentaire de France TV.
Premier Mois du documentaire (coordonné par Images en bibliothèques)

2002

Sélection de *Être et avoir* de Nicolas Philibert au Festival de Cannes, premier documentaire non animalier à dépasser le million d'entrées en salle.
Oscar du meilleur documentaire pour *Un Coupable idéal* de Jean-Xavier de Lestrade, film co-produit par France Télévisions.

2004

Palme d'or à *Fahrenheit 9/11* de Mickaël Moore (record en salles pour un documentaire, 224 millions de dollars de bénéfices)

2005

Création des Etoiles de la Scam.
Création du Fond Aide à l'innovation documentaire au CNC.

2007

Création de la catégorie Meilleur film documentaire aux César.
Création de la plateforme film-documentaire.fr.

2009

Home de Yann Arthus-Bertrand suivi sur France Télévisions par plus de huit millions de téléspectateurs.

2013

Lion d'or (1^{er} documentaire récompensé au Festival de Venise) à *Sacro GRA* de Gianfranco Rosi.
Création de J'ai vu un documentaire (Lorient) **10 ans**.

2015

Création de l'Œil d'or, prix du documentaire au Festival de Cannes, décerné à *Allende, mon grand-père* de Marcia Tambutti Allende.
Lancement de FranceTV Education.

2016

Création de Tënk, plateforme de VOD exclusivement dédiée au documentaire.
Ours d'or à la Berlinale à *Fuocoammare, par-delà Lampedusa* de Gianfranco Rosi.

2017

Création de La Cinémathèque du Documentaire.
Lancement d'Educ'Arte.
Le FIPA devient FIPADOC, entièrement dédié au documentaire.
Oscar d'honneur à Agnès Varda pour l'ensemble de son œuvre.

2021

Renaissance aux César après trente ans d'absence de la catégorie Meilleur court-métrage documentaire.
Prix du meilleur documentaire de la Berlinale à *Nous* d'Alice Diop.

2022

2,5 millions de téléspectateurs regardent en direct et en première partie de soirée sur France 2 *Noirs en France* de Aurélia Perreau et Alain Mabanckou.
Lion d'Or à Mostra de Venise à *All the Beauty and the Bloodshed* de Laure Poitras.
Ours d'argent de la meilleure contribution artistique à *Everything Will Be Ok* de Rithy Panh.
Emmy Awards à *Enfants de Daech, les damnés de la guerre* d'Anne Poiret.

ANNÉE DU DOCUMENTAIRE 2023



Scam*



Site internet www.anneedudoc23.org

Contact presse CNC

Vivien Plagnol
01 44 34 34 76 / 06 85 51 66 81
Vivien.plagnol@cnc.fr

Contact Presse SCAM

Astrid Lockhart
01 56 69 64 05 / 06 73 84 98 27
astrid.lockhart@scam.fr

Contact presse La Cinémathèque du Documentaire

Jérémie Lefèvre
01 44 78 42 42 / 06 35 55 54 05
jeremie.lefevre@cinematheque-documentaire.org